« On te séquestre, on te casse la mâchoire, on te viole » : Amin Bouzelmat, un islamiste fiché S déjà condamné pour apologie du terrorisme, menace un chroniqueur de CNews et écope de deux ans de prison dont un ferme

15/10/2025 à 17h31



Les réseaux sociaux peuvent être un déversoir de haine avec des individus capables de commettre l'irréparable. Durant des mois, et sur fond de guerre israélo-palestinienne, Amin Bouzelmat a promis le pire à Erik Tegnér. Au tribunal de Montbéliard, mardi 14 octobre, il a regretté son attitude… tout en en remettant une couche.

Pour expliquer sa haine et ses menaces de mort envers Erik Tegnér, un journaliste qui a son rond de serviette chez CNews et Europe 1, le prévenu, âgé de 29 ans, n'a cessé d'invoquer son « hyperémotivité » et son « hypersensibilité ». Ce fut sa ligne de défense, mardi 14 octobre, lors de son jugement en

comparution.

[…]

L’Est-Republicain

Dans ses nombreux messages, le jeune homme, sous suivi psychiatrique, s’en prenait au chroniqueur, également cofondateur du média identitaire Frontières, à cause de ses positions qu’il estimait trop pro-israéliennes, lui-même se revendiquant comme un soutien du mouvement palestinien Hamas. « Il y a une notion de haine de l’Occident » dans les propos rapportés, a souligné le procureur. A l’audience, le prévenu n’a pas contesté avoir écrit ces messages, mais en a relativisé la portée en expliquant que « tout ça, c’est du virtuel », et les a justifiés au nom des violences infligées aux Palestiniens.

Identifié grâce à son adresse IP, le jeune homme avait été interpellé et placé en garde à vue en août, puis placé sous contrôle judiciaire avec obligation de rester à son domicile, dans l’attente de son procès. En 2015, alors jeune majeur, il avait été condamné à deux reprises à Montbéliard. D’abord à un an de prison avec sursis pour apologie du terrorisme et menaces antisémites, pour des messages haineux contre le consul général d’Israël à Marseille et contre l’ex-député franco-israélien Meyer Habib. Une photo du drapeau de l’organisation Etat islamique avait par ailleurs été trouvée dans son ordinateur. Puis à un an de prison ferme pour des violences au couteau lors d’une rixe.

[…]

Le Progrès